



SOPRAGGLO
LONGROY

9 Route de Blangy
76260 LONGROY
Tél : 03 22 60 21 17 Fax : 03 22 60 21 15

Bon No : 002043331		1ere Gachée : 13:26 (1)		Date : 01/10/2026		BPE2601147392		Zone : ZONE 00	
Quantité : 4.00 m3		Réf. commande(2) :		Chantier : LONGROY LONGROY		Véhicule : ED279RW		SOP04	
Client : SOPAGGLO SOPRAGGLO LONGROY		76260 LONGROY		Chantier : LONGROY LONGROY		76260 LONGROY		Chauffeur : KARINE	
ARRIVEE CHANTIER		DECHARGEMENT		DEPART		RETOUR		ATTENTE	
convenue réelle		debut fin		chantier		centrale		00:00	
13:17								Quantite Origine : 2.00 m3	
								Quantite Restante : 0.00 m3	
								Livree Reelle : 4.00	
									
								CONSEILS DE SECURITE:	
								XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)		Classe chlorure	
PREFA		BPS NF EN 206 A2/CN				XF1, XC3, XC4, XD1 (		AUCUNE	
Ciment(type et classe)		CEM II/A-S 52,5 N CE CP2		Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
						0		C 25/30	
Appellation commerciale : PREFA		Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 15°C					
Propriétés spécifiées :									
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE					
		MV 885 0.3 %		Nom:					
		AD 100 2 %		Signature du client:					
		SPHRE 5146 0.7 %							
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):		Signature:							
Type et quantité:									
Demandeur:									

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non